

AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT

Règlement N° 05-2024

Règlement modifiant le règlement administratif #09-2015 pour déterminer les tarifs et les conditions de permis pour l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la municipalité

Avis public est, par la présente, donné par la directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval :

Qu'un **AVIS DE MOTION** fût fait lors à la séance ordinaire du 8 juillet 2024, à l'effet que le Conseil étudiera et adoptera à une séance subséquente le *Règlement #05-2024 Règlement modifiant le règlement administratif #09-2015 pour déterminer les tarifs et les conditions de permis pour l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la municipalité*.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du *Code municipal* (RLRQ, c. C-27.1), le premier projet de *Règlement #06-2024 est déposé et présenté*. Une copie de ce projet de règlement est jointe en annexe au présent avis.

L'adoption du règlement est prévue à la séance ordinaire qui se tiendra selon les coordonnées suivantes : Une assemblée de consultation publique est prévue selon les coordonnées suivantes :

Date : À déterminer après l'adoption du règlement #06-2024
Heure :
Lieu : Maire (1232, Rang Saint-Pierre)

DONNÉ À SAINT-ZÉPHIRIN-DE-COURVAL, 11 juillet 2024

Hélène Chassé

Hélène Chassé, g.m.a.
Directrice générale et greffière-trésorière



RÈGLEMENT NUMÉRO 05-2024

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT ADMINISTRATIF #09-2015

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, HÉLÈNE CHASSÉ, directrice générale/greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval, certifie sous mon serment d'office avoir publié le projet de règlement #06-2024 Règlement modifiant le règlement de zonage #06-2015 pour encadrer l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la municipalité, en affichant aux endroits prescrits par le conseil municipal (bureau municipal et page web de la municipalité), le 11 juillet 2024, entre 9 h et 12 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11 juillet 2024.

(S) Hélène Chassé

Hélène Chassé, g.m.a
Directrice-générale/greffière-trésorière
Municipalité Saint-Zéphirin-de-Courval

